



**Dr. Paul André COLOMBANI**

Député sortant de la deuxième circonscription de Corse-du-Sud à l'Assemblée Nationale

Monsieur le Président,

Je tiens en premier lieu à remercier l'ensemble des structures et associations composant la CLE qui mènent un combat primordial au quotidien, celui de la lutte contre la précarité et contre les inégalités sociales en Corse. J'ai eu le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous au cours de mon mandat, et vous savez combien ces thématiques me tiennent à cœur.

C'est fort d'un bilan de 5 années de mandature passées à œuvrer en faveur de l'intérêt général et de la justice sociale que je m'adresse de nouveau à vous sur cette question.

En effet, que ce soit à titre individuel, mais aussi en tant que **membre du groupe parlementaire « Libertés et Territoires »**, j'ai lutté avec force pour un accroissement de la justice sociale et pour faire reculer la précarité qui frappe durement une grande partie de la population insulaire et en particulier notre jeunesse.

Nous nous sommes opposés aux nombreuses mesures ultra-libérales engagées durant ce quinquennat par Emmanuel Macron et ses Gouvernements successifs, je pense par exemple à la baisse généralisée du montant des APL qui est responsable d'une importante aggravation de la pauvreté monétaire.

Nous avons également œuvré pour répondre aux enjeux soulevés par la précarité croissante, en nous efforçant d'aborder chaque question qui s'est posée à nous à travers le prisme de la justice sociale, **en nous engageant dans des mesures concrètes pour améliorer la vie des Corses**, allant jusqu'à faire voter à l'unanimité de l'Assemblée Nationale une loi de lutte contre la spéculation immobilière et foncière qui empêche les Corses de se loger décemment au profit d'intérêts privés et prédateurs.

Ce combat contre la précarité est loin d'être remporté ; c'est encore plus vrai à l'heure où une inflation galopante menace encore plus notre pouvoir d'achat. Dans ce contexte, il m'incombe de m'engager en faveur de mesures de soutien aux classes populaires : **revalorisation du SMIC à hauteur de 1500 euros, revalorisation des pensions de retraite et meilleure prise en compte de la pénibilité du travail**, ou encore renforcement des politiques d'accompagnement vers l'emploi, comme je l'ai déjà fait avec Territoire Zéro Chômeur.

Mais il m'incombe aussi et surtout de continuer à faire entendre à Paris le besoin d'outils adaptés aux spécificités de la Corse, territoire économiquement très meurtri par la crise de la Covid-19 que nous venons de traverser.

Cette crise sanitaire a plus que jamais mis en lumière la nécessité de fournir aux Corses un meilleur accès aux soins, notamment grâce à la **création d'un CHU** que je réclame depuis 5 ans -et qui fera de ma part l'objet d'une proposition de loi que je m'engage à déposer-. Elle a aussi mis en lumière les difficultés économiques majeures que doivent affronter les ménages Corses, et l'urgence d'agir dans de nombreux domaines.

Je pense bien entendu à la **lutte contre la cherté de la vie, et plus particulièrement celle des carburants**, que je porte depuis plusieurs années et pour laquelle je milite pour un blocage des prix afin que les Corses bénéficient des mêmes dispositifs qui s'appliquent déjà dans les autres territoires insulaires, mais aussi la lutte contre la précarité énergétique à travers le lobbying intensif que je mène en faveur de la **construction d'une centrale du Ricantu** adaptée à nos besoins et respectueuse de la santé des Corses.

Dans ces dossiers, j'ai posé sur la table du Gouvernement des solutions concrètes, en cohérence avec les besoins et les aspirations des Corses, et je continuerai de le faire lors du cycle de discussion qui va s'ouvrir prochainement autour de la question de l'avenir institutionnel de la Corse, au centre duquel devront se trouver les enjeux sociaux.

**Je serai de ceux qui veilleront à ce qu'au cours de cette négociation l'intérêt des plus fragiles, des plus vulnérables, des plus démunis, ne soit jamais mis de côté au profit de logiques financières spéculatives.**

Comme j'ai coutume de le dire, l'autonomie que nous souhaitons n'est pas une fin, c'est un moyen, c'est le principal moyen d'améliorer la vie des Corses. C'est la voie qui nous permettra de dépasser le carcan juridique qui nous empêche aujourd'hui de doter la Corse des outils nécessaires pour répondre efficacement aux problématiques de précarité et d'inégalités, et c'est donc la voie que nous réclamons sans relâche.

**C'est pourquoi fort de mes convictions et de ma soif de justice sociale, je serai un député qui s'inscrira dans la continuité de son action en agissant toujours en faveur de la Corse et de tous les Corses.**



*Dr. Paul André COLOMBANI - Député sortant de la deuxième circonscription de Corse-du-Sud à l'Assemblée Nationale*